



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture à Accra des pourparlers de l'ONU sur les changements climatiques : Le compte à rebours a commencé pour la signature du nouvel accord international à Copenhague

(Accra, 21 août 2008) – Un nouveau cycle de négociations mondiales sur l'évolution du climat parrainées par l'ONU a été lancé mardi à Accra, Ghana. Plus de 1 600 personnes, dont les délégués de 160 pays et les membres d'entreprises privées, d'organismes de défense de l'environnement et d'instituts scientifiques participent à cette rencontre d'une semaine organisée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Il s'agit de la troisième grande série de négociations tenue cette année par la CCNUCC en vue de renforcer l'action internationale à long terme. L'accord doit être conclu à Copenhague en décembre 2009.

Les négociations d'Accra ont été ouvertes par le Président du Ghana, M. John Agyekum Kufuor. Il a signalé que le Nord de son pays était particulièrement touché à la fois par la sécheresse et par les inondations. La pluviosité a chuté de 20 % au Ghana depuis trente ans. Dans l'estuaire de la Volta, 1 000 km² de terres risquent de disparaître à cause de l'élévation du niveau de la mer et des crues, si les émissions de gaz à effet de serre continuent au rythme actuel. « Il faut absolument accroître les capacités des pays, en Afrique surtout, face à de tels bouleversements climatiques », a-t-il affirmé. « J'appelle donc à signer un accord ou un pacte international en vertu duquel les pays en développement s'engageront à planifier un développement qui favorise la résilience. En contrepartie, la communauté internationale s'engagera à procurer un appui et un financement suffisants, prévisibles et durables, sous la forme du transfert de technologie et du renforcement des capacités », a-t-il ajouté.

Le Président du Ghana a rappelé qu'il ne restait plus beaucoup de temps pour négocier cet accord crucial, qui permettra de réduire notablement les émissions de gaz à effet de serre, tout en générant les « milliards de dollars » dont ont besoin les pays démunis pour s'adapter aux effets inévitables de l'évolution du climat. « Le compte à rebours a commencé », a-t-il prévenu. « Nous devons être pragmatiques, abandonner la rhétorique et avancer vers Copenhague. »

Les discussions sur les engagements futurs des Parties au Protocole de Kyoto se poursuivront à Accra. Le but est de préciser les moyens à mettre en œuvre et les règles à suivre pour que les pays industrialisés atteignent leurs objectifs de réduction après la première phase du Protocole, en 2012. On cherchera aussi des manières d'accroître leur efficacité et leur



contribution au développement durable. Ce volet des pourparlers doit être conclu avant d'aborder la question des gammes de réduction des émissions, qui sera étudiée en décembre.

« Les Parties au Protocole doivent s'entendre rapidement sur les règles et les moyens qui permettront de respecter les futurs objectifs de réduction », a renchéri M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC. « C'est primordial car les pays développés se donneront des objectifs plus ou moins ambitieux en fonction des outils qui seront à leur disposition. »

Dans le cadre des négociations visant à renforcer la coopération à long terme dans la lutte contre les changements climatiques, un atelier se déroulera à Accra sur les approches et mesures propres à chaque secteur. Le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto ne s'applique qu'aux projets donnant lieu à des crédits. Il pourrait être élargi, tout comme d'autres instruments, afin d'inclure divers segments importants de l'économie, dont l'aciérie, la cimenterie et la production d'électricité. Un deuxième atelier sera consacré aux politiques et incitatifs propres à réduire les rejets dus à la destruction et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Le déboisement est responsable de 20 % environ des émissions mondiales.

Il sera en outre question, pour la première fois au cours des négociations précédant Copenhague, des moyens financiers et technologiques nécessaires pour limiter les émissions et s'adapter aux changements climatiques. Les échanges concerneront plusieurs dispositions de l'accord prochain. « Les Parties se pencheront sur les fonds à dégager, mais aussi sur la manière de les rassembler au titre du nouvel accord international et sur les technologies à détenir », a poursuivi le plus haut responsable des questions climatiques au sein des Nations Unies. « Cela nous donnera aussi une idée des mécanismes à mettre en place pour concrétiser notre vision commune dans le domaine du financement, de la technologie et de la création de capacités. »

La rencontre d'Accra est la dernière réunion parrainée par l'ONU avant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Poznań, Pologne, du 1^{er} au 12 décembre. Une nouvelle grande série de négociations au titre de la CCNUCC est prévue en 2009. Elle s'achèvera par la Conférence de Copenhague, en décembre.

La CCNUCC

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 182 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Contacts avec la presse :

Pour une accréditation et pour des interviews, veuillez communiquer avec :
Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias
+233 20 528 0303 ou cassheuer@unfccc.int

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Mme Caroline Keulemans, Porte-parole de la Conférence
+233 20 528 0336 ou ckeulemans@unfccc.int

M. Alexander Saier, Coordonnateur avec les médias (TV, radio, services en ligne)
+233 20 528 0359 ou asaier@unfccc.int